



**FICHE D'INSCRIPTION
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE
ÉCOLE JEAN-MICHEL COUSTEAU
2024/2025**



ENFANT

Enfant (Nom, prénom):

Enseignant(e) : **Classe**

Date de naissance :

RESPONSABLES LEGAUX

Nom : **Nom :**

Prénom : **Prénom :**

Adresse : **Adresse :**

.....

Ville : **Ville :**

Tél : **Tél :**

Mail : **Mail :**

.....

PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom, prénom: **Tél**

Nom, prénom: **Tél**

EMPLOI DU TEMPS

Mardi **Vendredi**

Votre enfant ira-t-il ensuite à la périscolaire oui non

Signature

Chers parents,

La commune de Sanary propose un atelier d'accompagnement scolaire pour les élèves scolarisés du CE1 au CM2.

Cet accompagnement scolaire ne se limitera pas à une aide directe à la réalisation du travail scolaire. Il apportera aussi une aide individualisée dans une discipline et dans une méthode de travail. Cet accompagnement est assuré par des intervenants formés en amont aux différentes méthodes d'apprentissage. Le travail se fera par petits groupes de 7 enfants.

L'enfant qui participe à l'aide aux devoirs s'engage à être assidu dans son travail, à respecter les encadrants, ses camarades ainsi que le matériel.

Les séances débuteront le **Mardi 1^{er} Octobre 2024** et auront lieu de 16h30 à 17h45 les **Mardis** et **Vendredis** au sein de l'école Primaire Jean-Michel Cousteau. Les intervenants prendront en charge les enfants dès la fin des cours et/ou des ateliers T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires) à 16h30. L'accompagnement scolaire proposé est entièrement pris en charge par la commune.

Les parents doivent fournir un goûter aux enfants.

Pour l'inscription, vous devez, après avoir complété la fiche d'inscription, l'adresser par mail à l'IFAPE : celine.pompidou@ifape.org. La fiche d'inscription est obligatoire pour pouvoir y participer.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au **04 94 07 16 85** ou au **06 60 10 26 21**.

A très bientôt